

Orléans, le 18 janvier 2013.

à

**Monsieur le Directeur / Madame la Directrice**

**Objet :** Invitation à l'inauguration du monument « *La République défigurée par la finance* », le samedi 26 janvier 2013 à Orléans, à l'occasion du projet de loi « *portant réforme bancaire et financière* ».

**Monsieur le Directeur,  
Madame la Directrice,**

La sphère bancaire mondiale est largement responsable des troubles financiers, économiques et sociaux des cinq dernières années. Elle a cependant été soigneusement épargnée par les gouvernements qui n'ont pas cessé, depuis le début de la crise, de « rassurer les marchés » et de préserver en priorité les intérêts des acteurs bancaires et financiers ; faisant ainsi porter intégralement le fardeau des ajustements sur les salariés et les contribuables.

Les banques françaises n'ont, à cet égard, rien à envier à leurs homologues étrangères. Remises à flot (sans aucune contrepartie) durant ces dernières années par l'argent public, elles poursuivent les mêmes activités immorales : spéculation sur tout ce qui peut rapporter, évasion fiscale, financement d'industries mortifères... La place nous manque pour détailler cet ensemble de pratiques\* dont la permanence (partout, tout le temps, à tout prix) leur donne un caractère structurel que tout citoyen qualifiera de trois mots : cupidité, irresponsabilité, impunité.

Face à la volonté de changement qui s'exprimait dans notre société, la dernière victoire du monde bancaire, nous ne vous apprenons rien, est constituée par le projet de loi « portant réforme bancaire et financière » présenté par M. Moscovici, ministre de l'Économie et des Finances, au Conseil des Ministres du 19 décembre dernier.

Le Président de la République, dans un bel accès de lucidité, nous avait promis une véritable rupture (séparation des activités spéculatives, sortie des paradis fiscaux, interdiction des produits financiers toxiques – voir son engagement numéro 7), mais c'est une loi en carton-pâte visiblement modelée par la finance qui nous est présentée : des régulations tellement poreuses qu'elles ne régulent rien, des interdictions portant sur des pratiques quasi inexistantes, etc.

Selon les estimations publiées par les banques elles-mêmes, cette nouvelle loi affectera moins de 5% de leur activité. Les banquiers peuvent être soulagés... Ils pourront poursuivre tranquillement leurs opérations, à l'abri des troubles d'un monde mis à sac au profit des 1 % de nantis indifférents aux désordres que ces opérations provoquent : austérités, récessions, licenciements, pauvreté, pollution, exploitation de l'écosystème, évasion fiscale, fortunes mafieuses ou dictatoriales....

---

\*Nous tenons à votre disposition les analyses factuelles, chiffrées et agrémentées d'exemples parlants, émanant d'économistes indépendants, d'ONG et de journalistes économiques dans le cas où vous souhaiteriez parfaire votre connaissance des rouages du monde bancaire et des pratiques indignes que nous évoquons.

**A l'occasion de ce projet de loi, qui est un beau témoignage du manque de volonté politique d'affronter le pouvoir de l'argent ; conscients de votre importance, de votre utilité sociale et de votre sens citoyen :**

**Nous vous invitons à bien vouloir assister à l'inauguration du monument « La République défigurée par la finance », place de la République à Orléans, le samedi 26 janvier à 15h00.**

Cette cérémonie sera aussi pour nous l'occasion de réaffirmer les décisions indispensables à prendre dans le domaine. Il est essentiel **de remettre la finance au service de la société**, de désarmer les marchés pour leur enlever leur pouvoir de nuisance, grâce aux réformes suivantes :

- 1) **Un plan d'austérité pour les banques / un plan de sauvetage pour les peuples** : empêcher la formation de conglomérats de taille critique ; séparer activités de crédits et activités de marchés ; encadrer les rémunérations des banquiers.
- 2) **Désarmer les banques** : taxer l'ensemble des transactions financières spéculatives, interdire les filiales dans les paradis fiscaux.
- 3) **Réduire l'influence des banques et accroître le contrôle populaire** : créer des agences de notation publiques, faire participer les usagers aux instances de décision et de contrôle des banques ; développer un pôle public bancaire.
- 4) **Réaliser un audit de la dette publique**, afin d'en déterminer la part illégitime ; notamment celle contractée pour financer le plan de sauvetage des banques et les dégâts qu'elles ont provoqués) et d'exiger son annulation pure et simple.

**Le Collectif du Loiret pour un Audit Citoyen de la Dette.  
(CAC 45)**

*\* Le CAC 45 est constitué des organisations suivantes : Alternative Citoyenne Abraysienne, Association Partage, Attac 45, CADTM, Confédération Paysanne, DAL, France-Cuba, FSU, La Vie Nouvelle, Ligue des Droits de l'Homme, Solidaires.*

*\* Soutiens : Europe Ecologie-Les Verts, Fédération anarchiste, Jeunes Ecologistes, MJS, NPA, PCF, Parti de Gauche.*